

OLMETA DI CAPICORSU



Parechji travaglii sò stati fatti ist'anni scorsi, cù e sovvenzioni di u Statu, di a Regione, è dinù per via di a gestione seria di i conti cumunali. Cuntinuaremu à travaglià pè fà avanzà i nostri cartulari à prò di tutti.

Bon annu 2026 !

*Chè l'annu novu sia pè tutti un annu
di Pace, di Salute è di Fratellanza*



Le mot du Maire

« Le bonheur, ce n'est pas d'avoir tout ce que l'on désire, mais d'apprécier ce que l'on a ».

Si l'on s'en tenait à la citation de Paulo Coelho, la vie serait tellement plus simple...

Comme d'habitude, l'année qui vient de s'achever nous a apporté son lot de bonheur et de tristesse. Ayons une pensée affectueuse pour nos amis, nos proches qui nous ont quittés ou qui sont impactés par la maladie.

Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, sans perdre sa boussole, pour mener à bien les projets nécessaires.

Petite commune avec peu de moyen, les idées et les projets ne manquent pas pour améliorer le quotidien des habitants et préparer l'avenir de notre village.

Nous avons fait beaucoup. Nous aurions aimé faire encore davantage, néanmoins nous pouvons être fiers de notre bilan grâce au soutien de nos partenaires l'État, la Région, l'Agence de l'Eau et tous les agents qui gèrent nos dossiers.

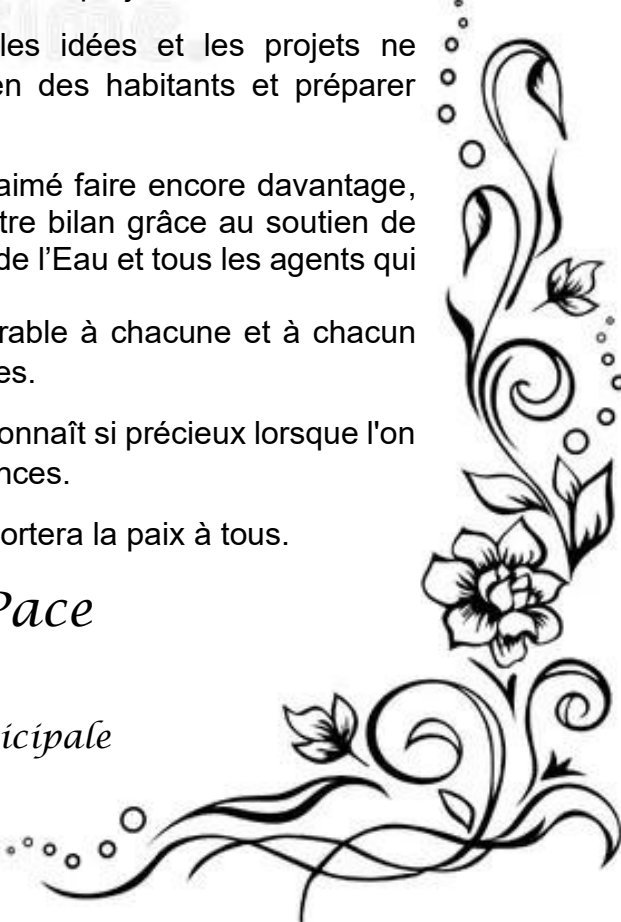
Je forme le vœu pour que 2026 soit favorable à chacune et à chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont proches.

Vœux de bonne santé, ce bien que l'on reconnaît si précieux lorsque l'on est touché par la maladie et ses conséquences.

J'espère sincèrement que cette année apportera la paix à tous.

Salute à Pace

*Mireille
et l'équipe municipale*



15 ET 22 MARS

[La loi n° 2025-444](#) du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a été publiée.

Lors des prochaines élections municipales en mars 2026, s'appliquera un nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants. Il s'agira désormais d'un scrutin de liste avec application de la parité alternative comme dans les communes de 1000 habitants et plus.



Le panachage, c'est-à-dire le raturage ou l'ajout de certains noms sur le bulletin de vote, ne sera plus possible à compter de mars 2026

Il est possible de vérifier son inscription sur les listes électorales par le lien ci-après : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-municipales-et-communautaires/elections-municipales-2026-etes-vous-bien-inscrit-sur-listes-electorales>

Pour s'inscrire sur les listes électorales :

Date limite d'inscription sur les listes électorales :

*directement en mairie jusqu'au vendredi 6 février 2026

*en ligne jusqu'au mercredi 4 février 2026 :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Pour voter par procuration :

* En ligne sur le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

- Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote
- Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité
- Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration
- Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée

* Ou en allant directement à la gendarmerie ou au commissariat, muni de sa carte d'identité et des numéros d'électeur du mandataire et du mandant.

ASSOCIATION PETRE SCRITTE
 04 94 12 00 00
 04 94 12 00 00
 04 94 12 00 00

OLMETA
 OLMETA
 OLMETA

COMITÉ LOCAL D'ORSE
 COLLECTIVITÉ DE CORSE

PETRE SCRITTE IN GIRU
 Première édition à
 Olmeta di Capicorsu

9h15 : Pierre-Joseph Comiti, « Mines et métallurgie
 du fer à Olmeta di Capicorsu au XVI^e siècle »

10h : Jean-Charles Ciavatti, « Éléments remarquables
 du patrimoine architectural et mobilier d'Olmeta »

11h : Jean-Christophe Liccia, « De quelques Olmétails
 émigrés à Bastia (XVI^e-XVIII^e siècles) »

11h45 : Michel-Édouard Nigagliani, « La peinture dans les
 églises d'Olmeta (XVI^e-XIX^e siècles) »

Le samedi 26 juillet de 9h à 12h30
 à la salle des fêtes – entrée libre

L'association Petre Scritte a inauguré à Olmeta di Capicorsu, une série de conférences itinérantes spécialement consacrées à l'histoire et au patrimoine de chacune des communes du Cap Corse, afin de découvrir ou redécouvrir l'histoire de nos villages et plus encore...

Un grand merci aux intervenants et notamment à Jean-Charles Ciavatti qui nous a permis de revoir Ange Canosi, qui l'avait guidé dans le maquis lors de l'inventaire du patrimoine en 2008 – 2009.



ROUTE DES PONTS DU CAP CORSE

Avec l'aide de la Fondation Cap Corse qui finance la réalisation de projets patrimoniaux et culturels, l'association Chemin de Lumière s'est spécialisée dans la définition et la réalisation de « Routes du Cap Corse ».

Après la Route des chapelles qui a retenu, chez nous, la chapelle de l'*annunziata* près du cimetière communal, la Route des fontaines qui a mis en exergue l'ensemble fontaine-lavoir du hameau de *Poghju*, Chemin de Lumière se propose de réaliser, en 2026, la Route des ponts historiques du Cap Corse. Deux ponts seraient concernés dans notre commune : le pont de *Negru* et celui de *Celle*.



Les routes du Cap Corse sont détaillées sur le site chemindelumiere-capcorse.net

MISE EN VALEUR DU SITE DE L'AGHJA DI FUNTANA

Enfouie depuis plusieurs années sous une épaisse couche de terre et de feuilles, envahie par le maquis et les chênes-lièges, l'aire à battre le blé de Fontana a été nettoyée par Christophe.

En très bon état, le site a été entièrement dégagé, les alentours aménagés afin de permettre aux promeneurs d'admirer ce patrimoine rural ancestral exceptionnel du Cap Corse.



La Fondation Cap Corse est partante pour financer la réalisation d'un circuit des *aghje* à Olmeta. Un circuit qui passerait par les aires à battre le grain de *Funtana*, *San Roccu* et *Zaglia*.



« Vestige du temps passé, la tribbièra - le battage du blé - était un temps fort des communautés villageoises. Il reste aujourd'hui, dans chaque village, plusieurs aires de battage – aghje – plus ou moins bien conservées.

Les aires sont toutes circulaires, d'un diamètre constant d'environ neuf mètres et parfaitement planes. Des lauzes dressées à 90 ou 135° par rapport au sol en marquent les limites. Les aghje, dans les villages les plus riches, étaient dallées. Ailleurs, on tapissait le sol d'une couche de bouse de vache diluée dans de l'eau.

Principalement au XIXe siècle, le battage du blé était effectué fin juin. Les gerbes de céréales étaient disposées sur le sol. Les bœufs tournaient dans l'aire. Le tribbiu, grosse pierre qu'ils traînaient, séparait l'épi de la tige. Le vent, chassait la paille. Restaient les grains de blé que les hommes ramassaient et mettaient en sac »

Extrait de « sacrécap.corsica » Dominique Antoni

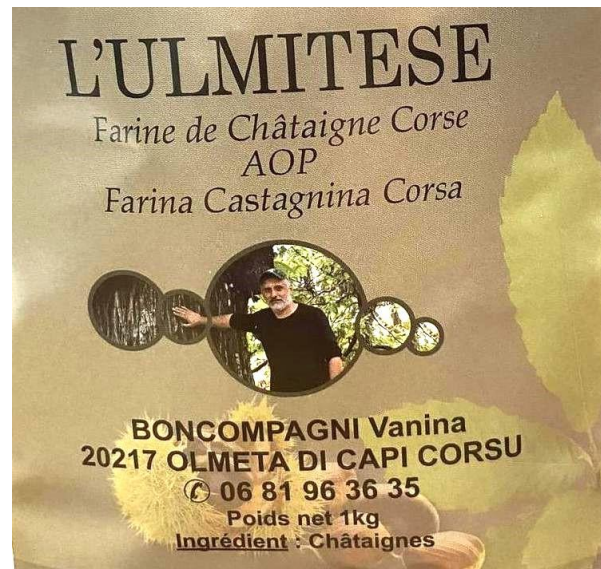
INCENDIE DU SECHOIR A CHATAIGNES

Le 27 octobre un incendie a détruit le séchoir traditionnel et la récolte de châtaignes de Vanina Boncompagni et ses enfants.

David avait créé son exploitation castanéicole, il y a une quinzaine d'années, et avait réhabilité une belle châtaigneraie.

Il était impliqué dans la filière castanéicole corse et intégré à la démarche AOP Farine de châtaigne corse - Farina castagnina corsa depuis longtemps.

Après son décès, Vanina et ses 3 enfants, Emma, Elena, Pierre Marie, ont repris l'exploitation et n'ont pas baissé les bras !



Le séchoir étant situé au milieu du village, les conséquences auraient pu être dramatiques sans l'intervention rapide de Christophe Faurie et Dominique Piazza qui ont aussitôt branché les lances incendie et maîtrisé le feu avant l'arrivée des pompiers.

Nouveau coup dur cette année : après tant de travail et de passion investis, la perte de la récolte 2025 suite à ce sinistre.



Les membres du GRPTCMC et du Syndicat AOP Farina Castagnina Corsa ont pris l'initiative de créer une cagnotte en ligne et compléter ainsi les dons reçus spontanément et directement afin de les soutenir.



**OPPOSITION A
L'EXTRACTION
DE NICKEL
SUR LES
PLAGES DE
NONZA ET
OGLIASTRO**

Jeudi
13 mars 2025

Lors d'une réunion à la mairie de Nonza, Guy Armanet, président de l'Office de l'Environnement de la Corse, aux côtés de Jean-Marie Dominici, maire de la commune, Jean-Toussaint Morganti, maire d'Ogliastru, et d'autres élus du Cap, a réaffirmé son opposition au projet d'extraction de Nickel sur les plages d'Albu et de Nonza et rappelé la position du Conseil exécutif et la motion déposée par le groupe majoritaire votée à l'unanimité de l'assemblée de Corse le 29 novembre 2024.

oooooooooooooooooooo



Le 31.01.2025, trois salles du palais de justice de Bastia ont été nommées d'après des figures marquantes :

- La salle des assises, dédiée à Hélène Landry Campinchi

- La bibliothèque du procureur général portera le nom de Jean-Louis Nadal, ancien procureur général de la Cour de cassation



- La bibliothèque du premier président, dédiée à Jean-Yves Coppolani, époux de Florence Jean disparu en janvier

2023, fondateur et ancien doyen de la Faculté de Droit et Sciences Politiques de l'Université de Corse.



Groupement d'Intérêt général pour la Reconstitution des Titres de propriétés En Corse



CONSEIL REGIONAL DES
NOTAIRES DE CORSE



République Française



Le Girtec associe le Conseil Régional des notaires de Corse, l'État, la Collectivité de Corse et les deux associations de maires, de Haute Corse et de Corse du sud.

En Corse, le foncier souffre de difficultés liées à l'absence de titres opposables aux tiers et à la situation des biens non délimités.

La pratique de l'indivision a longtemps été un mode de gestion du patrimoine familial. Les déclarations de succession n'étaient pas faites.

Selon les arrêtés Miot, aucune pénalité n'était applicable en cas de retard dans la déclaration de succession.

Cet avantage fiscal accordé à la Corse pour faciliter les successions aura, finalement, l'effet inverse.

La première mission du **Girtec** est de **rassembler tous les éléments propres à la reconstitution des titres de propriété pour les biens fonciers et immobiliers situés en Corse et qui en sont dépourvus.**

Vous êtes ayant droit d'une succession et vous ne pouvez pas justifier d'un titre de propriété sur un ou plusieurs de ces biens.

Vous devez solliciter **un notaire** qui saisira le Girtec, car en application de la législation en vigueur, le Girtec n'est **pas autorisé à délivrer des informations aux particuliers**. Des informations nécessaires à la création d'un titre de propriété lui seront délivrées.

Outre au **service des particuliers et de leurs notaires**, le Girtec est aussi **au service des personnes publiques** dont la demande aboutira à la création d'un titre pour leur domaine communal ou à l'intégration d'un bien sans maître dans leur domaine communal.



La commune d'Olméta a pris contact avec le Girtec pour une analyse foncière. Cette mesure permettra de déterminer les parcelles concernées par des absences de titre de propriété ou des biens non délimités.

Créé en 2017 son existence a été prorogée jusqu'en 2037.

Les études et recherches du Girtec sont réalisées **sans contrepartie financière**



USINE DE CANARI

Soixante ans après la fermeture de l'établissement, le chantier de démolition de l'usine d'amiante de Canari, entre dans une nouvelle phase.

Après les locaux électriques et les concasseurs, l'édifice situé en bordure de la RT80, à flanc de falaise, disparaîtra définitivement du paysage insulaire d'ici juin 2026, afin d'éviter tout risque d'effondrement.



Une fois l'ensemble des bâtiments déconstruits, une fresque mémorielle en hommage aux travailleurs de ce site sera réalisée.

NOMINATIONS DIOCÉSAINES DU 24 JUIN 2025

Presbytère : Presbytère Don Bosco - 20217 Saint-Florent
Tel.: 04.95.37.07.99 - paroissestflorent@orange.fr



L'abbé Benoît SAWADOGO
Prêtre au service du
Doyenné de Balagne
à compter
du 1^{er} septembre 2025

Paroisses de
Saint Florent
Patrimonio
Barbaggio
Farinole
Olmata di
Capocorso
Nonza
Olcani
Ogliastro
Oletta
Poggio d'Oletta

L'abbé Robert
GAZDOWICZ a
ses fonctions le même jour.
Curé des unités paroissiales
de St-Florent, Nonza, Oletta



TRAVAUX TERMINES



Abords de l'Eglise – Façade du cimetière - Sécurisation abords de la Chapelle de l'Annonciade



88 755 € HT 95 995 € TTC
Subvention Collectivité de Corse : 80 %



RECENSEMENT Janvier 2025

La population recensée par Pauline FAURIE en janvier 2025 s'élève à **113 habitants**
Depuis janvier 2004, chaque commune est recensée tous les 5 ans.

La population prenant effet juridique au 1^{er} janvier 2026, est calculée en se référant à l'année milieu des 5 années écoulées, soit le 1^{er} janvier 2023.

Population totale en vigueur au 1^{er} janvier 2026 : **125 habitants**



RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Toute la commune est maintenant éclairée par des luminaires LED, entièrement financés par la Collectivité de Corse, via les fonds européens, l'Etat et le Fonds Vert, l'EDF et le SIEEP.

Avec une économie estimée à 70 % de la facture d'électricité, nous pouvons nous permettre de laisser l'éclairage toute la nuit, avec une baisse d'intensité de minuit à 5h.



L'Europe
s'engage
en Corse

Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen de développement Régional

La rénovation de l'éclairage public de 25 communes en Haute-Corse, réalisée par le Syndicat Intercommunal D'Electrification Et D'Eclairage Public de Haute Corse, est cofinancée par l'Union Européenne et par la Collectivité de Corse, (En sa qualité de gestionnaire des fonds FEDER)

UNION EUROPÉENNE

Coût TOTAL de l'opération :
4 907 742,20€

Coût éligible de l'opération au titre du FEDER : 3 693 180,00 €

FEDER : 844 200,00€

Cadre Territorial de compensation : 1 430 233,00 €

Fonds Vert sur assiette éligible
FEDER : 680 111,00€

Fonds Vert hors assiette éligible
FEDER : 329 902,34€

SIEEPHC sur assiette éligible : 738 636,00€

SIEEPHC

COLLETTIVITÀ di CORSICA
COLLETTIVITÀ di CORSICA

PRÉFET
DE CORSE

Agence d'Urbanisme
et d'Énergie de la Corse

CEE Les Certificats
d'ÉCONOMIES
d'ÉNERGIE

edf

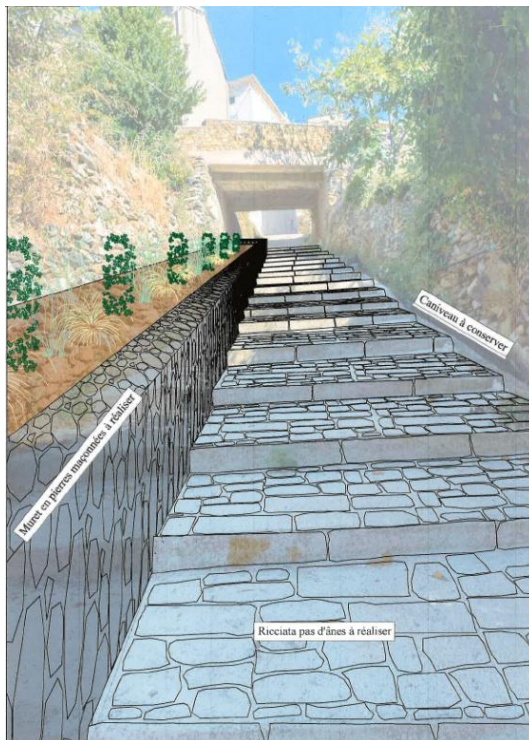
PROJETS élaborés par le BEI, Bureau d'Etudes Insulaire.

La réfection du réseau d'eau étant achevée, A Costa sera réhabilitée.

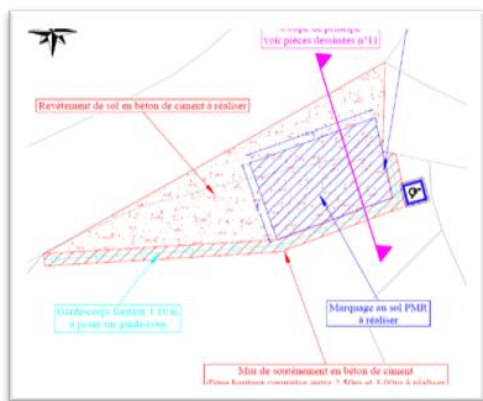
Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 1 230 000,00 € HT soit 1 360 000,00 TTC.

Les principaux travaux :

- Démolition du béton de propreté sur les marches
- Réalisation d'une *ricciata* de San Bernardino jusqu'au lavoir
- Terrassement au droit du pont pour augmenter la hauteur de passage
- Pose d'une canalisation pour les eaux pluviales
- Pose d'une canalisation pour les eaux usées
- Construction d'une jardinière en pierres au-dessus de la canalisation d'eaux usées.
- Réfection de la rigole d'eau d'arrosage



Cette opération aura des financements multiples : Fonds européens via la Collectivité de Corse pour les *ricciate*, Agence de l'eau pour les canalisations et raccordements.



MUR DE SOUTÈNEMENT DU PARKING E PIAZZE

Le géomètre est intervenu pour délimiter l'emprise sur le terrain privé.

En janvier, un acte administratif régularisera la situation. Les travaux de sécurisation commenceront au printemps, financés par l'Etat à 60% et la CdC à 30 %.



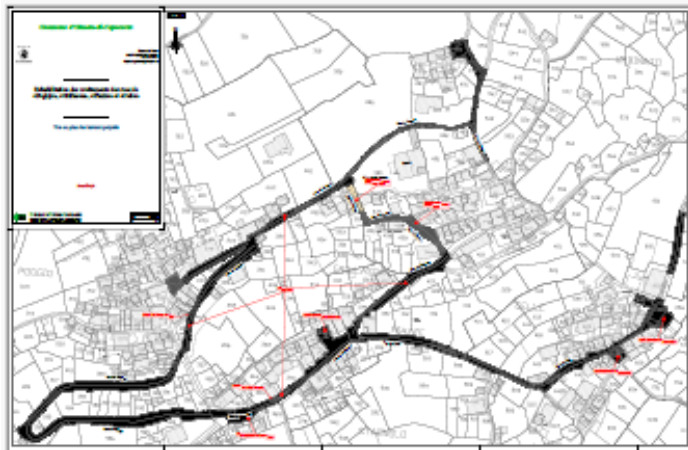
REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE MARINE DE NEGRO

Le chantier de réhabilitation du réseau d'eau potable de la Marine de Negro a démarré et devrait être achevé avant la saison estivale.

1 103 221,00 € HT soit 1 211 027,61 TTC

Financement : 90 %

Agence de l'eau et Collectivité de Corse



RÉHABILITATION DES VOIES CARROSSABLES

Le revêtement de la voirie est fortement dégradé suite au nombreux travaux exécutés depuis plus de 20 ans pour la réalisation des réseaux d'eaux (potable et assainissement), enfouissement partiel télécom et électrique et par le passage d'engins de chantier.

Réalisation d'un enrobé sur la totalité de la route à l'intérieur du village (plan ci-dessus).

Projet estimé à 588 000,00 € HT
soit 655 100,00 TTC



AMENAGEMENT DES RUELLES DU HAMEAU DE PIAZZE

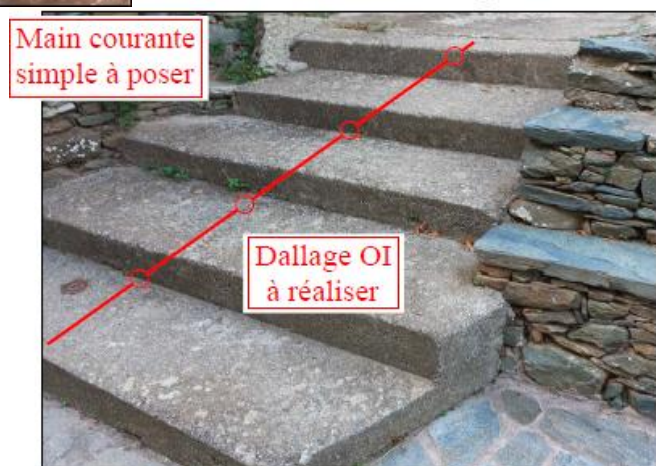
Suite aux travaux de réfection du réseau d'eau potable, les ruelles des hameaux sont à restaurer.

Le coût prévisionnel de l'opération, s'élève à la somme de :

327 000,00 Euros H.T. soit,
363 700,00 Euros T.T.C.

Le remplacement des revêtements en béton de ciment par du dallage Opus Incertum permettra une mise en valeur du hameau de Piazza,

Des mains courantes et garde-corps seront installés pour la sécurité des piétons. Au droit du revêtement à reprendre, le réseau d'eaux usées sera réhabilité.



INSTALLATION D'UN RELAIS SUPPLEMENTAIRE DE RADIODÉLÉPHONIE

Dans le cadre des accords dit « New Deal Zones Blanches », pour l'amélioration de l'accès à la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire, Olmeta a été retenue dans la liste complémentaire des zones à couvrir par les opérateurs de radiotéléphonie mobile.

L'opérateur SFR a été désigné chef de file pour la réalisation de ce site d'émission à très haut débit qui permettra la disponibilité des réseaux des 4 opérateurs Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR sur le territoire de la Commune.



La société CIRCET, en charge de l'élaboration du projet, nous a assuré de la couverture de toute la zone de la marine à partir de ce site d'accueil.

La convention de mise à disposition de 13 m² sur le terrain communal a été signée le 29 décembre 2025.

IRVE : Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique

Le SIEEP, en collaboration avec la Préfecture de Haute-Corse, étudie un déploiement de bornes électriques sur l'ensemble du département.

Notre commune a été retenue dans ce schéma directeur.

Le coût d'installation d'une borne s'élève à 20 000 € pris en charge à 80 % par le SIEEP, FACE, AVENIR et EDF.

Un accord de principe a été signé en septembre 2025



GROTTA SCRITTA

En 2013, une première mission menée sur site par le LRMH indiquait la présence de lichens sur la paroi ornée.

En 2019, 2021 et 2024 des contrôles réguliers et des interventions minutieuses visent à protéger les peintures pariétales.

Une demande de subvention est en cours pour un nouveau traitement de conservation courant 2026.

Le devis de Solène CHATAIN, conservatrice, s'élève à 7 988 €, subventionné à 80 %.

BEL EXEMPLE DE DEVOUEMENT

L'association Handi Cap Evasion permet à des personnes en fauteuil et des marcheurs de partir ensemble en rando, dans une joyeuse ambiance.



Encadrés par Olivier Kraviec, ils ont parcouru le Cap avec 3 joëlettes, type de fauteuil



roulant handisport muni d'une roue unique, située sous le siège, et de deux brancards. Le 17.09.2025 ils ont traversé notre village pour se rendre à la chapelle de San Teramu.

AUTRE BEL EXEMPLE :



La première femme corse commandeur du Mérite maritime est bénévole de la SNSM

Fille de marin et passionnée par la mer depuis l'enfance, **Christiane-Colomba Jacquouton** a consacré une grande partie de sa vie à la SNSM. Elle rejoint la station de Saint-Florent en 1987

Engagée depuis 38 ans dans le sauvetage en mer dans le Nebbiu, Christiane-Colomba Jacquouton vient d'être nommée commandeur de l'ordre du Mérite maritime, la plus haute distinction de cette institution. Première femme en Corse à recevoir cet honneur, cette ancienne professeure de mathématiques a su transmettre sa passion à plusieurs générations, tout en œuvrant pour une meilleure reconnaissance des professionnels du monde maritime. **Colomba est 2^{ème} adjointe à la mairie de Farinole.**



Comme chaque année, un chèque cadeau a été offert aux enfants de moins de 10 ans résidant dans la commune et une corbeille de produits corses - *Corsica Colis* - de la même valeur, a été distribuée aux personnes âgées de plus de 80 ans.



Marie-Françoise PIAZZA a fêté ses **103 ans** le 04 mai 2025



ETAT CIVIL 2025

NAISSANCES

Au village :



Ange-Simon MARTORANA FRATICELLI, le 28 février 2025 à Bastia. Fils de Maxime MARTORANA et Emma FRATICELLI, petit-fils de Sylvie CARABALLO CANOSI et Hélène FRATICELLI

Gianni DE MORO - BONCOMPAGNI le 03.04.2025 à Bastia, fils de Mathias De Moro et Emma BONCOMPAGNI, petit-fils de David et Vanina BONCOMPAGNI, arrière-petit-fils de Fernand et Stéphanie BONCOMPAGNI

Hors village :



Olga LE GARLANTEZEC, le 05.12.2024, fille de Guillaume LE GARLANTEZEC et Marion BRIL, petite-fille de Paul et Brigitte BRIL, arrière-petite-fille de Mado et Yves ROBERT.

Petru-Francescu SORBA MARTINI, le 22.01.2025, fils de Nicolas SORBA et Maria MARTINI, petit-fils de François-José et Adeline MARTINI

Gia TUDICO - BONCOMPAGNI, le 24.02.2025 à Romans-sur-Isère, fille de Alessandro TUDICO et Francesca BONCOMPAGNI, petite-fille de Stéphane BONCOMPAGNI, arrière-petite-fille de Jean et Michèle BONCOMPAGNI

Chiara GHISLAIN - AMADEI-GIUSEPPI, née le 31.05.2025 à Bastia, fille de Anthony GHISLAIN et Lésia AMADEI-GIUSEPPI, petite-fille de Louis AMADEI, arrière-petite-fille de Josée AMADEI-GIUSEPPI

Maxime HEBERT, née le 05.11.2025, fille de Laura et Vivien HEBERT, petite-fille de Brigitte et Paul BRIL, arrière-petite-fille de Mado et Yves ROBERT. Petite-sœur de Joséphine et Edgar

Tom et Ivy WILD, nés le 08.06.2025, enfants de Gaëlle et Rob WILD DERANGERE

Ernest et Léonard, nés le 09.10.2025, petits-fils de Bénédicte MELOU et François DE SIVRY

RAPPEL : Ce tableau est réalisé avec les éléments envoyés par les mairies ayant établi les actes ou fournis par les familles concernées

Si vous souhaitez faire paraître des informations dans ce bulletin, veuillez contacter la Mairie olmeta.capocorso@wanadoo.fr



MARIAGES

Au village :

Amandine PETIT et Stanislas GAFFÉ le 21 novembre 2025

DECES

Hors village :



Samuela CARRONI est décédée brutalement à l'âge de 52 ans le 18.03.2025 à Finalpia (Italie).

Gabrielle VECCHIOLI - GRANINI, le 12.04.2025, 90 ans, à Canari

Joëlle FRANCESCHI - JOUVE le 22.04.2025 à Aubenas (07), à l'âge de 63 ans.

Joseph MODESTI, 92 ans, époux de Jeanne VECCHIOLI, à Farinole, le 15.08.2025

Jean POCCHIOLA, 90 ans, le 23.08.2025 à Marseille. Il a rejoint son épouse Antoinette née PIAZZA

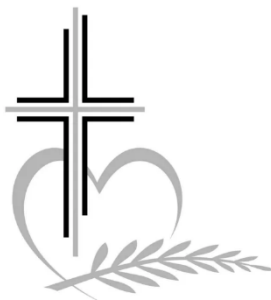
Jean-Claude BEAUMELLE, 76 ans, époux d'Annie FRATICELLI, le 02.10.2025

Yves ROBERT, 90 ans, époux de Mado, le 02.12.2025 à Harcourt (27)

France VECCHIOLI née **ANDREANI**, 85 ans, le 28.12.2025 à Gourdon (46)

Stéphane FAURIE, 54 ans, frère et beau-frère de Christophe et Laurence, le 07.01.2026 à Saint-Denis (La Réunion). Ses cendres seront déposées au columbarium.

Au village :



Jacqueline AMADEI-GIUSEPPI née **BONFILI**, le 28.01.2025, à l'âge de 92 ans.

Maryse VECCHIOLI née **MERISI**, le 21.02.2025, à Marseille. dans sa 80^{ème} année.

Anna AGHION née **PIAZZA** le 19.09.2025, dans sa 97^{ème} année.

Dominique DESUTTER, 67 ans, compagne de Joël ANDREANI, le 10.10.2025 à Bastia.



Tempi fà

